



« Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Ce régime de retraite a été conçu de façon très rigoureuse et vous pouvez vous y fier. Nous vous invitons donc à y participer pour que, vous aussi, vous puissiez vivre votre retraite dans la dignité. »

Lise Gervais  
Présidente du comité de retraite, 2009

Visitez le site Internet  
[www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca)

Un calculateur et de l'information supplémentaire y sont disponibles pour vous aider à bien planifier votre retraite.

OU

Contactez le **Secrétariat du régime de retraite**

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301  
Montréal (Québec) H2Y 1E6  
Téléphone: 514 878-4473 ou  
1 888 978-4473 (sans frais)  
Télécopieur: 514 878-1060  
Courriel: rrf-gcf@relais-femmes.qc.ca

Avec la participation de :

Québec

Il n'est jamais  
trop tard pour penser  
**à sa retraite!**



**RÉGIME  
DE RETRAITE**  
des groupes  
communautaires  
et de femmes



outil colle  
0%

## Quelle est la différence entre le régime de retraite et un REER?

**Vous travaillez dans le milieu communautaire, dans un groupe de femmes, dans le secteur de l'économie sociale ou du milieu culturel?**

### Voici un régime pour vous!

#### Quelques bonnes raisons d'y participer...

- Pour maintenir votre niveau de vie, vous aurez besoin d'environ 75 % du revenu gagné avant de partir à la retraite.
- Un revenu garanti pour le reste de votre vie, peu importe le montant de votre contribution.
- Une rente plus élevée qu'avec des REER.
- Si vous avez un salaire 35 000 \$, vous n'aurez que 18 190 \$ brut à la retraite si vous comptez uniquement sur les programmes gouvernementaux.
- Fait par le communautaire, pour le communautaire!

#### Régime de retraite

##### Un revenu à vie

La rente n'a pas de fin, même si vous vivez jusqu'à 105 ans!

##### Sécurité de revenu

Vous aurez un revenu garanti, peu importe le rendement du régime.

##### Indexation

Le Régime vise une indexation au coût de la vie.

##### Frais de gestion moins élevés

Les frais sont répartis entre tous les participants.

##### Rendements généralement plus élevés

Le risque est réparti entre tous les participants.

#### REER

##### Prend fin quand le compte est vide

Si vous gérez votre REER pour avoir une rente jusqu'à 88 ans, et que vous vivez plus longtemps, votre REER sera alors vide.

##### Diminution possible en cas de crise économique

##### Si vous retirez davantage une année, il en restera moins après

##### Frais de gestion plus élevés

##### Rendements généralement plus bas, surtout à la retraite

### Votre retraite approche et vous n'avez toujours pas de régime de retraite?

## Il n'est pas trop tard!

- Vous cotiserez moins longtemps, mais vos cotisations obtiendront un rendement plus élevé.
- Juste avant votre départ à la retraite, vous pourrez transférer vos REER au régime et les convertir en rente. Vous pourrez même le faire avec les REER du Fonds de solidarité FTQ ou de Fondation, sans toucher aux crédits d'impôt

- que vous aviez obtenus. Ainsi, vous augmenterez votre rente totale, qui vous sera remise durant tout le reste de votre vie. Même si vous vivez jusqu'à 105 ans!
- En guise de solidarité, participez au régime de retraite au bénéfice de vos jeunes collègues. Vous briserez ainsi le cercle vicieux de la pauvreté.

